

## CHAPITRE II

---

### La face des criminels

---

L'examen de la face, que nous allons faire comme nous avons fait celui du crâne, va nous permettre de voir si le criminel se distingue davantage du reste des hommes par la face que par le crâne.

Nous examinerons successivement, à cet égard, la longueur ophryo-alvéolaire, la longueur ophryo-mentonnaire ou totale de la face, les diamètres bi-malaire, bi-zygomatique et bi-goniaque; l'indice facial; l'angle facial de J. Cloquet; les cavités orbitaires et nasales; les diamètres de la voûte du palais; le poids de la mandibule et l'indice crânio-mandibulaire; l'asymétrie faciale; les oreilles.

1° *Hauteur ophryo-alvéolaire.* — Sous cette dénomination, on entend la distance qui sépare le point sus-orbitaire ou ophryon au point médian de l'arcade dentaire supérieure ou point alvéolaire.

D'après Lombroso (1), la moyenne de cette longueur étant 86 chez les sujets honnêtes est de 92 chez les criminels (examen de 40 criminels et de 38 sujets normaux). Corre (2), de son côté,

(1) Lombroso : *Loc. cit.*, p. 157.

(2) Corre : *Loc. cit.*, p. 85.

a obtenu une moyenne de 89,7, chiffre qui dépasse la normale des Parisiens, qui serait, selon P. Topinard, de 87,7.

*Hauteur ophryo-alvéolaire* (Lombroso)

	40 criminels	38 normaux
71-80. . . .	5,0 0/0	13,1 0/0
81-90. . . .	32,5 »	63,1 »
91-100. . . .	55,0 »	21,0 »
101-110. . . .	7,5 »	2,6 »
114-120. . . .	2,5 »	» »

Pour notre compte nous avons obtenu : 88 mill. 8 sur nos 109 criminels et 92,4 sur nos sujets ordinaires, avec écarts de 83-95 chez les premiers et 86-103 chez les seconds.

2° *Hauteur ophryo-mentonnière*. — La hauteur ophryo-mentonnière ou longueur totale de la face s'étend de l'ophryon au point mentonnier.

D'après nombre d'anthropologistes la mâchoire inférieure étant plus développée chez les criminels, il doit s'en suivre que la face de cette dernière catégorie de sujets doit être plus longue que chez les autres sujets de même race. C'est en effet, ce que certains auteurs ont cru reconnaître, puisque la hauteur totale de la face étant de 128 chez les Parisiens normaux, Corre a noté une longueur moyenne de 136 sur les crânes des criminels qu'il a examinés. Zuckerkand lui attribue, pour une série de 30 crânes<sup>8</sup>, la moyenne de 12,37 (variations de 10,5 à 14,1).

Mes propres recherches viennent confirmer celles de Corre, puisque j'ai trouvé la hauteur ophryo-mentonnière de 137,5 sur ma série générale de criminels; mais comme ce diamètre varie essentiellement avec l'état du rebord alvéolaire des mâchoires, c'est-à-dire avec la conservation ou non des dents, je n'oserais tenter à ce sujet aucune déduction, aucune conclusion. Cela avec d'autant plus de raison que sur vingt crânes de mon laboratoire j'ai trouvé une hauteur ophryo-mentonnière de 139,7. — Il est vrai de dire que sur ces crânes la mandibule est assez forte et n'a point perdu la plupart de ses dents.

3° *Largeur de la face*. — Les recherches de Lombroso confirment que la largeur maxima de la face, d'une arcade zygomatique à l'autre, est à peu près la même chez les criminels que chez les sujets normaux.

Largeur de la face	40 criminels	38 normaux
116-120. . . .	0,0 0/0	2,6 0/0
121-125. . . .	5,5 »	10,5 »
125-130. . . .	27,5 »	28,10 »
131-135. . . .	32,5 »	36,0 »
136-140. . . .	35,0 »	13,1 »
141-145. . . .	0,0 »	5,2 »

Le tableau de Lombroso, indique de plus que chez les criminels les dimensions extrêmes sont en forte minorité.

Les moyennes que nous avons obtenues nous-même dans notre double série sont les suivantes :

	criminels	sujets normaux
Diamètre bi-malaire. . .	101,7 (94-102)	100 (97-105)
— bi-zygomatique	133,6 (125-140)	129,6 (116-135)
— bi-goniaque. . .	101 (90-110)	97 (90-110)

Elles concordent assez avec les chiffres de Lombroso, ainsi qu'avec ceux d'Orchanski et de Corre (D. bi-zygomatique = 132 millim.) et font voir que chez les criminels la mandibule est notablement plus large que dans la catégorie des sujets normaux. C'est là un fait sur lequel nous reviendrons en parlant de la mâchoire inférieure.

La distance exagérée des zygomés a été notée 36 fois sur 100 chez les criminels par Lombroso, et Marro l'a observée excessive 5 fois sur 140 assassins, jamais chez les sujets normaux.

4° *Indice facial*. — L'indice facial, qui est le rapport de la largeur maximum de la face à sa longueur ophryo-alvéolaire, (le D. bi-zygomatique = 100), ne diffère guère chez les criminels et chez les sujets normaux. — Broca a trouvé cet indice de

68,3 chez 90 nègres d'Afrique (dolichocéphales), de 66,2 sur 250 Parisiens, de 68 sur 88 Auvergnats (brachycéphales), de 71,3 sur 19 Arabes ; or, dans leurs séries d'assassins, Orchanski d'un côté et Corre de l'autre, ont respectivement trouvé les indices de 65,3 et 67.

De mon côté, j'ai trouvé 64,6 chez les décapités lyonnais, et 67,1 pour mes séries totalisées, tandis que je trouvais précisément le même indice, soit 67, chez 20 sujets normaux. Une autre série me donna 72,8. Fallot a noté 66,15 chez Esposito, et 74,19 chez Tegami. — Les criminels n'ont donc ni la face plus longue ni la face plus courte que les autres hommes.

5° *Mâchoires*. — On accorde généralement qu'un appareil masticateur très développé se remarque surtout chez les races inférieures qui se rapprocheraient par là de l'animalité. Les dents et les mâchoires traduiraient des instincts sauvages ; or, comme on a reconnu que chez les criminels la mâchoire inférieure est plus robuste que chez les sujets normaux, on en a conclu, par analogie peut-être, que les mâchoires fortes et bien armées sont l'indice d'appétits sanguinaires.

De fait, la mandibule des criminels semble se différencier de celle des autres hommes de même race par un poids plus élevé et des dimensions plus grandes.

Les recherches de Lombroso sur le *poids de la mandibule* lui ont donné les chiffres suivants :

Criminels . . .	84 gr.
Fous . . . . .	78 »
Normaux . . . . .	80 »

Manouvrier, dans ses intéressantes recherches ostéologiques comparatives (1), après avoir fait voir de la façon la plus nette que le poids de la mandibule décroît à mesure que l'on s'élève des Anthropoïdes et des Microcéphales humains aux races hu-

(1) Manouvrier, *Recherches d'anatomie comparative sur les caractères du crâne et du cerveau* (Thèse de Paris, 1882, p. 40 et 45). — Morselli, *Sul peso del cranio e della mandibola* (*Archivio per l'Antropologia*, 1875).

maines inférieures et de celles-ci aux races supérieures, a recherché le poids du même os sur deux séries d'hommes, 19 Parisiens ordinaires et 25 assassins. Je transcris les chiffres moyens qu'il a trouvés :

	Moyenne	Ecarts
Individus ordinaires	80 gr. 4	(65-120)
Assassins . . . . .	94 gr. 3	(64-127)

Ceci démontre avec évidence qu'avec un poids crânien à peu près égal, les assassins ont une mâchoire inférieure plus forte que les autres sujets normaux de leur race. A cet égard, ils se rapprochent des races sauvages, et le poids relativement excessif de la mandibule chez eux paraît bien être un caractère réversif.

Je dois dire cependant que Baer ne reconnaît pas la massivité de la mandibule comme un caractère des criminels.

Comparé à la capacité crânienne, le poids de la mandibule, selon Manouvrier, est comme 5,1 : 100 chez les sujets ordinaires, et 6,05 : 100 chez les assassins.

Nos pesées personnelles nous ont fourni un poids de 95 gr. pour les criminels et celui de 69 gr. pour les sujets normaux. Mais nous n'oserions baser une conclusion absolue sur ces résultats, car le poids de la mandibule est si variable, selon le procédé de macération qui a été employé, et surtout avec l'état de la dentition ! Avec la chute des dents, on sait, en effet, de combien les mâchoires s'amoindrissent.

Lombroso a noté fréquemment les diamètres bi-goniaques de 100 et 110 chez les criminels. La moyenne qu'il trouva chez eux fut de 103,9, tandis qu'il n'obtint que 98,2 chez les normaux. Ferri a insisté aussi sur le grand développement du diamètre mandibulaire chez les assassins, qu'il a comparés aux soldats et aux aliénés.

Il s'est efforcé de démontrer qu'une forte mâchoire coexiste non seulement avec le plus grand développement des fonctions végétatives, mais encore avec la dureté plus grande du caractère, tandis que la douceur et la bonté marchent de pair avec une mâchoire inférieure petite et délicate.

Les mensurations d'Orchauski confirment l'existence d'une mâchoire plus forte et plus massive chez les meurtriers.

	Assassins français	Races caucas.	Races mongoles	Races nègres
Largeur bigoniaque de la mandibule	99,4	95,0	98,0	»
— bimentonnaire »	46,1	45,0	»	46,0
Hauteur symphysienne »	32,9	31,0	»	33,0
— molaire »	27,1	26,0	»	»
Longueur de la branche montante	66,4	57,0 (1)	»	62,0
Largeur de la branche montante ...	33,0	30,0	»	»
Indice moyen .....	50,0	53,45	»	»
Angle mandibulaire .....	117°,6	123°,0 (2)	»	»
Corde gonio-symphysienne.....	86,4	82,0	»	86,0

De leur côté Francotte (3) sur 9 assassins liégeois et Fallot sur Esposito et Tegami, ont confirmé les résultats précédents, et Ferri affirme avec énergie que le développement énorme de la mandibule est un des caractères les plus constants du type homicide (*Congrès de Rome, 1894*).

En fin de compte, il paraît avéré que les criminels se distinguent par une forte mâchoire. — Les amateurs de comparaisons ont beau jeu ; ils peuvent exercer leur verve et aiguïser leur ironie ou avouer leur conviction.

6° *Indice mandibulo-crânien*. — Si l'on compare le poids de la mandibule au poids du crâne, qui représente indirectement le développement cérébral (rapport du poids de la mandibule au poids du crâne = 100), on voit (Manouvrier) (4) que l'indice crânio-mandibulaire est moins élevé chez les enfants (5 à 11) que chez les adultes (13,4) et chez les femmes (13), que chez

(1) Weissbach n'a trouvé que 49,7 sur 499 Européens. Benedikt accepte une moyenne de 50 millimètres chez les Allemands, 47 chez les Italiens.

(2) Sur les 199 sujets ♂ de Weissbach, cet angle a une ouverture moyenne de 115°,7 ; chez la femme, il est plus grand de 7° environ (Benedikt, *loc. cit.*, page 64).

(3) X. Francotte : *L'Anthropologie criminelle*, p. 56.

(4) Manouvrier in *Dict. des Sciences anthropologiques*, p. 722.

les hommes dans une même race. Ce fait est en rapport avec l'infériorité de volume du corps d'où résulte l'élévation du poids relatif de l'encéphale. Mais l'influence de l'infériorité du type organique sur l'indice mandibulo-crânien ressort de l'élévation de cet indice (14,6) chez les assassins « qui représentent le type grossier de leur race », et surtout chez les races inférieures (15,6 à 16,6), ainsi que chez les microcéphales (25) qui se rapprochent ainsi des Antrophoïdes (40) et des singes (45).

J'ai trouvé un indice crânio-mandibulaire de 13,38 chez 16 décapités lyonnais et de 10,7 seulement sur 20 sujets non criminels. C'est la confirmation des recherches de Manouvrier.

Chez les Parisiens, le poids de la mandibule est en moyenne de 80 gr., il est de 94 chez les assassins (Manouvrier). Comparé à la capacité crânienne ou au poids de l'encéphale le poids de la mandibule est, d'après le même observateur, :: 5,1 : 100 chez les individus ordinaires, et :: 6,05 : 100 chez les assassins. Il s'ensuit que le développement de la mandibule, expression de l'animalité, de la férocité, par rapport à celui du crâne, expression de la cérébralité, des sentiments élevés, serait un caractère rétrograde, un caractère d'instincts grossiers, de sentiments durs et d'appétits frappés au coin de la brutalité.

7° *Indice mandibulo-fémoral*. — Si l'on compare le poids de la mandibule au poids des fémurs qui représente indirectement le développement de l'appareil locomoteur-statique, on voit : 1° que le poids de la mandibule s'élève en même temps que le poids des fémurs dans une même race ; 2° que le poids relatif de la mandibule, comparé au poids des fémurs = 100, varie en raison inverse de ce dernier poids dans une même race ; 3° que le poids de la mandibule est plus élevé, absolument et relativement au poids du squelette chez les nègres que chez les Européens (Manouvrier).

L'indice mandibulo-fémoral rapproche-t-il ou éloigne-t-il les assassins des normaux ?

*Rapport du poids de la mandibule au poids des fémurs* (Manouvrier)

14 squelettes d'Européens. . . 11,0 (Ecart = 8,9 — 15,8)

20 » de Nègres. . . 12,8 (Ecart = 10,1 — 16,9)

DEBIERRE.

J'ai recherché cet indice sur le squelette de Gonachon, assassin décapité, conservé au musée de médecine légale de Lyon. J'ai consigné un indice de 15,9.

8° *Dents*. — D'après Lombroso (1), on a noté chez 4 0/0 des homicides le développement démesuré des dents canines. Rossi (2) a constaté de son côté :

*Anomalies dentaires des criminels*

Dents enchevêtrées . . . . .	8 %
Incisives médianes absentes . . . . .	2 %
Canines absentes . . . . .	1 %
Incisives médianes volumineuses . . . . .	3 %
Canines très fortes . . . . .	2 %

Penta a aussi noté les anomalies dentaires (diastème, incisives surnuméraires, etc.), dans 22 0/0 des criminels.

Arno et Colombali, de leur côté, ont observé des anomalies dentaires 3 fois sur 24 femmes criminelles, et Arno seul 7 fois 0/0 sur une série de 151 délinquants (3).

Pour nous, nous n'avons rien noté de ce côté qui pût faire distinguer le crâne des criminels de celui du reste du monde. Nous connaissons beaucoup de personnes avec des anomalies dentaires et qui, malgré cela, n'ont aucun penchant au crime. — Nous avons noté autrefois que dans les races les plus inférieures de l'humanité les molaires ont une certaine tendance à être en *série croissante* (uniforme tout au moins) comme chez les Anthropoïdes. Eh bien, nous n'avons même pas retrouvé ce caractère chez les assassins.

Je dois dire cependant que Fallot l'a signalé chez l'assassin espagnol Esposito, et que chez un décapité du musée Orfila, du nom de Lescure, j'ai noté moi-même une dent de sagesse, — en l'espèce quelle ironie ! — beaucoup plus volumineuse que les deux molaires qui la précédaient dans le rang.

(1) Manouvrier, *loc. cit.*, p. 93, et art. *Maxillaire* du *Dict. des sc. anthrop.*, p. 722.

(3) Arno : *Archivio di psichiatria e scienze penali*, vol. XI, 1890.

9° *Angle facial. Prognathisme*. — Nombre de criminologistes ont pensé que l'ensemble de la face, par rapport au crâne, prédomine beaucoup chez les criminels. C'est, en effet, ce qu'ont démontré, entre les mains de Lombroso, Orchanski, Corre, etc., soit les projections obtenues avec le stéréographe, soit les divers systèmes de mensuration des angles faciaux destinés à évaluer le *prognathisme*, c'est-à-dire l'inclinaison de la face.

Rapport de la face et du crâne d'après le système des projections.  
Projection totale = 100 (Orchanski)

	Européens non criminels	Criminels français	Nègres	Horizontale par le plan alvéolo-condylien
Projection moyenne de la face . . . . .	6.4	14.3	13.7	Perpendiculaire au point sus-orbitaire.
— — du crâne antérieur.	40.9	35.5	36.1	Perpendiculaire à l'ophryon et au basion.
— — du crâne postérieur	52.5	50.5	50.1	Perpendiculaire au basion et à l'inion.

Prognathisme moyen d'après les angles faciaux de Cloquet et de Jacquart.

	DIVERS			TEN KATE ET PAWLOWSKI			ORCHANSKI
	Parisien	Auvergnats	Nègres	Criminels		Suicidés	Assassins
				♂	♀		
Total . . . . .	79°.0	»	»	»	»	»	77°.21
Angle de Cloquet	78°.13	77°.0	73°.0	»	»	»	»
Angle de Jacquart	78°.13	77°.18	66°.91	64°.2	72°.6	73°.0	69°.3

Angle de Jacquart sur la série des têtes moulées du musée de Brest (Corre et Roussel).

		Voleurs	Fausseurs	Incendiaires	Violateurs	Meurtriers
Européens . . .	75° et + . . .	19 0/0	27 0/0	40 0/0	28 0/0	25 0/0
	74° — 70° . . .	59 »	59 »	40 »	42 »	60 »
	70° et — . . .	6 »	13 »	»	28 »	15 »

De ces mensurations effectuées par Orchanski, Ten Kate et Pawlovsky, Corre et Roussel, il résulte que les criminels ont un angle moins élevé que le reste des hommes : c'est-à-dire qu'ils ont la face moins orthognathe, moins droite, autrement dit qu'ils sont plus prognathes. C'est ce que m'ont prouvé mes recherches sur la projection faciale du crâne des criminels (voy. tableau 8, p. 19).

C'est aussi la conclusion de Lombroso, qui a examiné l'angle facial de Camper sur un certain nombre de criminels.

L'angle facial de Camper, qui mesure l'inclinaison de la face (ligne faciale) sur la ligne horizontale auriculo-spinale, c'est-à-dire sur l'horizon ou plan alvéolo-condylien, est en moyenne, chez les races de l'Europe, de 76,5 (écarts 85°-60°), de 70° chez les Nègres, de 40° chez les Anthropoïdes adultes, de 52°-56° chez les autres singes, — de 38° chez les Lémuriens et de 30° chez les Canidés.

Eh bien, Lombroso, sur 40 criminels, ne vit cet angle atteindre 80° que 3 fois, et chaque fois il s'agissait de brigands de haute marque, dont la capacité crânienne était très élevée. Chez les 37 autres, la mesure de cet angle n'atteignit pas la moyenne ordinaire. Ainsi, chez deux meurtriers piémontais, et chez des faussaires et voleurs lombards, siciliens, romains ou toscans, il vit cet angle varier de 68° à 74°. — Chez 60 femmes

criminelles, il rencontra une moyenne de 73° (écarts 81°-69°), les angles les plus grands se trouvant chez les empoisonneuses et les condamnées pour coups et blessures, les plus petits se rencontrant chez les meurtrières et dans les crimes sexuels.

Le prognathisme alvéolaire ou sous-nasal a été relaté 4 fois 0/0 sur 100 femmes normales par Lombroso, alors qu'il notait ce caractère 7 fois 0/0 sur 250 femmes criminelles. Mais Penta ne dit-il pas qu'il a observé 45 fois 0/0 cette même disposition sur sa série de 500 criminels des bagnes de l'Italie ?

Arno et Colombali ont mentionné 7 fois le prognathisme et l'eurygnathisme sur 22 femmes criminelles (!), et Arno seul 1 fois sur 151 criminels.

On trouvera dans le livre de Mantegazza (1) et celui de Schack (2) des figures curieuses de prognathisme sous-nasal, qui rapprochent la tête de l'homme de celle des félins (tête d'ours, tête de fouine, etc.).

Pour notre compte, nous avons recherché l'angle facial chez nos sujets normaux et chez nos décapités. L'angle que nous avons choisi de préférence est celui de J. Cloquet, parce que seul cet angle, avec celui de Cuvier, parmi les angles faciaux, tient compte du prognathisme sous-nasal et parce qu'il a une valeur sériale. Il nous a donné une moyenne de 70° chez nos sujets ordinaires avec des extrêmes de 68-73, et chez nos assassins une moyenne de 66° avec des écarts de 64-72. C'est la confirmation de la loi générale établie par Lombroso et d'autres anthropologistes. Cette loi, notre angle ophryo-alvéolaire, qui mesure l'aire de la face, la confirme encore, puisqu'il nous a donné 52° (48-59) chez 20 sujets normaux, tandis qu'il ne nous fournissait que 49° (42-55) chez 16 décapités du musée de Lyon. Le crâne de Baillet présente un prognathisme sous-nasal très accusé, et dans l'ensemble la tête osseuse de ce gremlin ressemble un peu à celle d'un nègre ou d'un Océanien.

L'angle facial d'Hugo Schenk est de 70°, d'après Bénédict, et Fallot a constaté un angle facial ophryo-spinal de 78° et 79° sur

(1) Mantegazza : *La Physionomie et les sentiments*, Paris, 1875.

(2) Schack : *La Physionomie chez l'homme et chez les animaux*, p. 305, Paris, 1887.